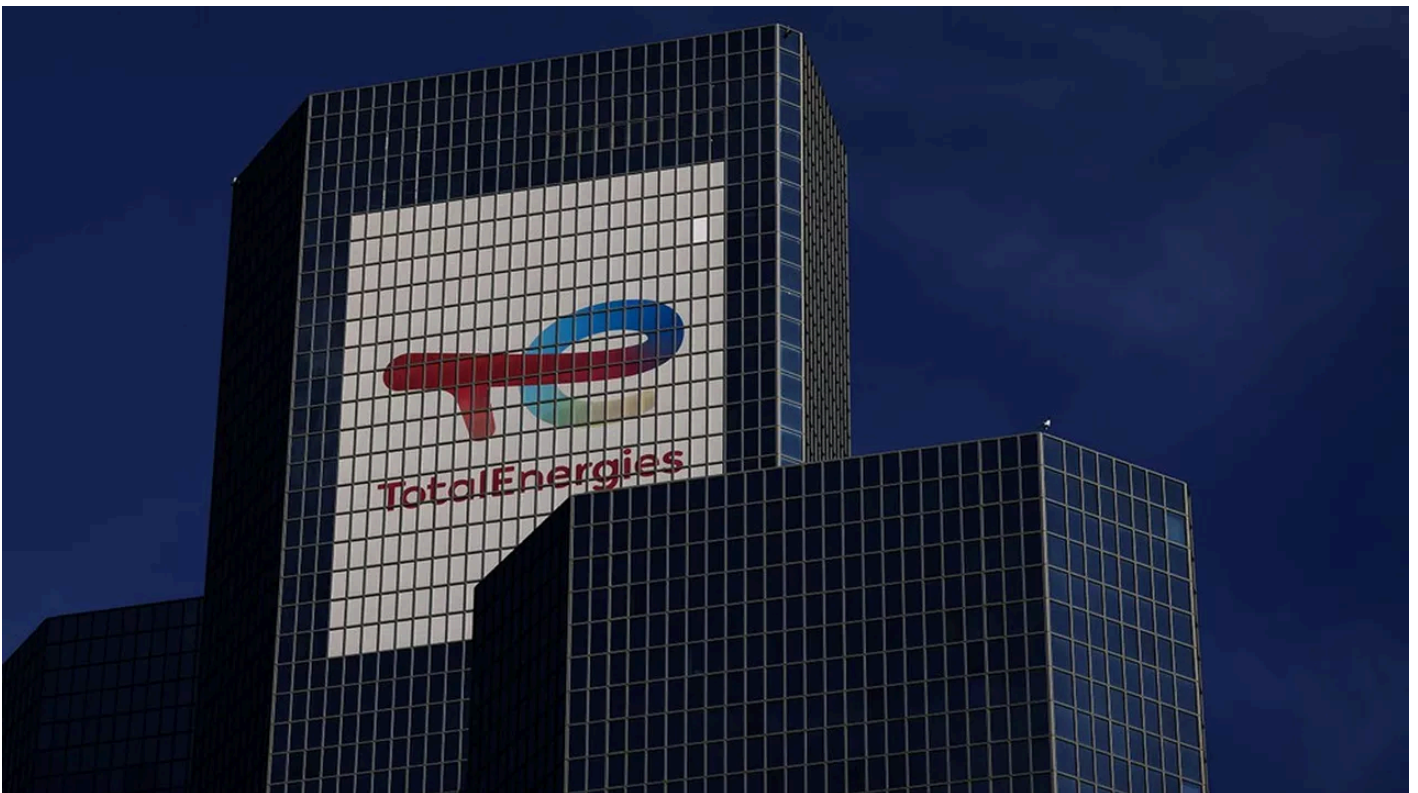


Et les champions français des dividendes sont...

Les montants de dividendes distribués aux actionnaires se sont envolés au cours des 30 dernières années. Les plus grandes entreprises sont les principales pourvoyeuses de dividendes.



TotalEnergies est le champion du versement des dividendes sur le SBF 120. (Photo Stephane Lemouton/SIPA)

Par **Corentin Chappron**

Publié le 14 janv. 2026 à 10:05 | Mis à jour le 14 janv. 2026 à 10:29

 **PREMIUM** Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

A la Bourse de Paris, lorsqu'il est question du versement des dividendes, chaque groupe joue sa partition. Si certaines entreprises redistribuent largement leurs profits à leurs actionnaires, d'autres y sont plus réticentes, constate l'école de commerce EM Lyon, qui publie une analyse expliquant ces disparités.

Au sein de l'indice SBF 120, qui rassemble les 120 principales capitalisations de la place de Paris, le versement de dividendes est une pratique bien installée. Plus de 8 entreprises

sur 10 y ont eu recours durant les trente dernières années, lit-on dans l'étude qui se base sur les données de l'Institut français de gouvernement des entreprises.

Taille des entreprises

La décision de verser ou non des dividendes apparaît directement corrélée à la taille de l'entreprise. Si les grands groupes y ont recours dans plus de 80 % des cas, seules 10 % des PME du **SBF 120** distribuent des dividendes.

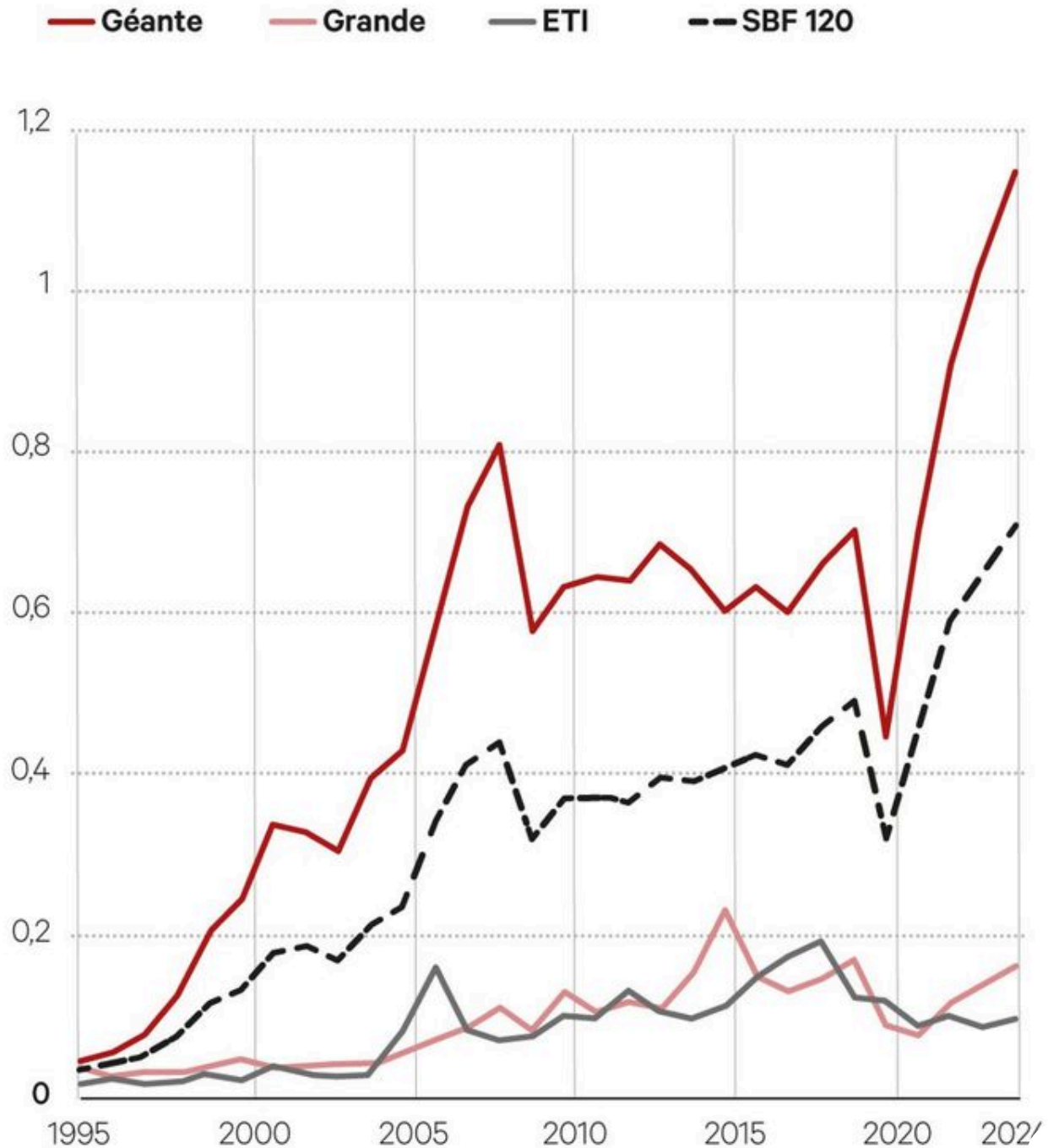
LIRE AUSSI :

- **Plans de succession et indemnités des dirigeants : l'AMF met la pression sur les entreprises cotées**
- **Bourse : la cotation simultanée de TotalEnergies à Wall Street et Paris va-t-elle faire des émules ?**

Logiquement, les montants redistribués dépendent également de la taille du groupe concerné. Les très grandes entreprises de l'indice (elles sont plus d'une soixantaine, avec plus de 25.000 employés, un chiffre d'affaires supérieur à 7,5 milliards d'euros et un bilan supérieur à 10 milliards) ont rendu, en moyenne, 1,2 milliard d'euros à leurs actionnaires en 2024. Loin devant les 700 millions d'euros versés par les entreprises de taille plus modeste. Pour les ETI et les PME, les montants redistribués avoisinent respectivement 200 et 100 millions d'euros.

Les versements de dividendes augmentent avec la taille des entreprises

Moyenne annuelle des dividendes versés, en milliards d'euros



« LES ECHOS » / SOURCES : EM LYON, IFGE

En tout, 1.163 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires des entreprises du SBF 120 entre 1995 et 2024, dont plus de 1.000 milliards d'euros à ceux des plus grandes. Dans le détail, ce montant est encore déformé par quelques gros contributeurs. TotalEnergies a ainsi redistribué presque 120 milliards d'euros de

dividendes en trente ans, loin devant le reste des groupes du SBF 120. Les deuxième et troisième contributeurs, Sanofi et BNP Paribas, ont rendu respectivement 69 et 62 milliards d'euros sous forme de dividendes en trente ans.

La composition du capital peut aussi expliquer les approches différentes en matière de politique de distribution. « L'identité du premier actionnaire semble être corrélée aux arbitrages des conseils d'administration et à la décision de verser des dividendes », résume l'étude.

Actionnariat salarié

92 % des entreprises dont le premier actionnaire sont les salariés versent des dividendes. La présence importante de salariés au capital semble bien constituer « un accélérateur des politiques de versement de dividendes », souligne l'étude. Les montants de dividendes versés sont d'ailleurs en moyenne plus importants que pour les autres entreprises, un développement qui s'explique notamment par une législation devenue plus favorable à l'actionnariat salarié.

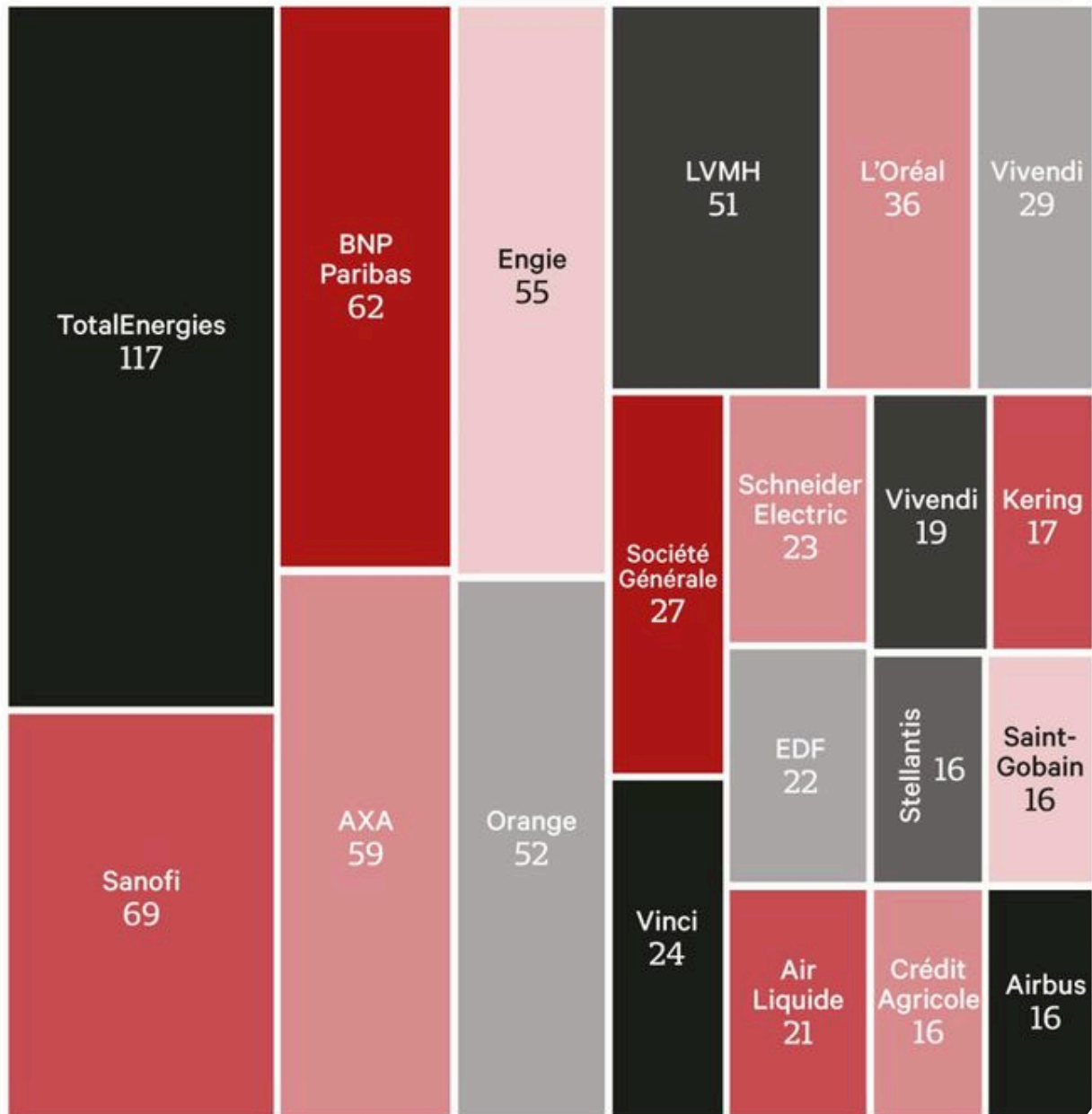
LIRE AUSSI :

- **CAC 40 : l'écart entre les gagnants et les perdants au plus haut en dix ans**
- **Fidelity International promet de sévir sur la rémunération des patrons britanniques**

Autre enseignement de l'étude, la dynamique du versement des dividendes s'est accélérée en trente ans. Les groupes du SBF 120 redistribuaient en moyenne moins de 4 milliards d'euros par an en 1995. Ce montant a été multiplié par 21, pour atteindre 85 milliards en 2024.

Les 20 premières entreprises françaises en matière de versement de dividendes

Sur la période 1995 à 2024, en milliards d'euros



« LES ECHOS » / SOURCES : EM LYON, IFGE

« Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de transformation profonde des modes de gouvernance. Certains analystes parlent d'un mouvement de financiarisation ayant progressivement placé la distribution de dividendes au centre des orientations

stratégiques. Les résultats de notre étude confirment cette tendance structurelle », remarquent les auteurs de l'étude.

Reste que la tendance pourrait s'infléchir. Car entre montée des périls géopolitiques, rebond des prix de l'énergie et dérèglement du climat, l'environnement a changé. S'ajoute la pression croissante de la société civile sur les entreprises, dont le rôle social ne devrait plus se limiter à la maximisation des profits. Ces bouleversements compliqueront la création de valeur et la capacité à reverser des dividendes.

Corentin Chappron

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

TotalEnergies


Universités & enseignement supérieur

Bourses

Paris



Cet article vous a intéressé ?

En tant qu'abonné, chaque mois, vous pouvez offrir jusqu'à 5 articles payants à vos contacts. Cliquez sur le  en haut de l'article.

